

lyonnaise ne s'éleva d'abord qu'à la somme de 7,100 livres. Sous le premier Empire, il s'éleva à 60,000 francs, et aujourd'hui ses ressources atteignent le chiffre de 277,130 francs. — Après cette communication, M. Arloing dépose son discours de réception, ayant pour titre : *Évolution des idées sur la nature de la virulence.*

*Séance du 21 mai 1889.* — Présidence de M. Léon Roux. — M. le Président adresse quelques paroles de félicitations à M. Onofrio, conseiller honoraire à la Cour de cassation, et membre émérite, qui assiste pour la première fois aux séances de l'Académie, depuis sa mise à la retraite. — M. le Président annonce ensuite que la prochaine séance publique est fixée au 25 juin, et qu'on y entendra la lecture des discours de réception de M. Gallon et de M. le comte de Charpin-Feugères. — M. Guimet instruit l'Académie d'un projet qui se prépare en ce moment, pour rendre un hommage éclatant au grand savant Lyonnais, Ampère. Ce monument serait élevé à Poleymieux, sur la montagne des Rampeaux, qui domine au loin la plaine, au moyen d'une souscription demandée à toutes les personnes vivant ou s'occupant de l'électricité. Fixée seulement à la modeste somme de 50 centimes, cette souscription produirait, suivant les probabilités, un chiffre considérable, ce qui permettrait d'élever un monument grandiose couronné par un phare. Plusieurs des difficultés que présentait le projet ont disparu déjà, et l'on espère triompher aussi du dernier obstacle que les organisateurs ont rencontré. La souscription serait recueillie par l'Institut, mais il conviendrait que l'Académie lui apportât son concours et prît l'initiative du projet, comme elle l'a fait déjà pour la statue élevée, dans notre ville, à l'illustre savant lyonnais. — M. Valson fait observer que l'œuvre dont parle M. Guimet est considérable ; mais quelle que soit la grandeur de l'hommage rendu à la mémoire d'Ampère, il ne sera point assurément hors de proportion avec son génie. Les découvertes d'Ampère ont reçu, en effet, des applications qu'aucune autre n'a obtenues au même degré. C'est pourquoi M. Valson déclare s'associer pleinement au projet présenté par M. Guimet, en exprimant le vœu que l'Académie en prenne l'initiative. — M. Gallon appuie cette proposition, car le nouveau monument qui sera élevé à Ampère sera, en quelque sorte, le complément du premier. — La proposition de M. Valson de renvoyer la question à l'examen d'une commission, est adoptée par l'Académie, et M. le Président désigne, pour en faire partie, avec le bureau,